

CONCOURS de POÉSIE 2014

organisé par



- Thème libre !

Les Éditions du Bord du Lot, vous proposent de faire appel à votre talent de poète pour faire partager **les meilleurs de vos textes** en vers classiques ou libres.

Déclaration liminaire :

Ce concours a pour finalité la sélection, dans un premier temps, de trente poèmes qui seront édités (**à compte d'éditeur**) sous forme d'un livre/recueil des textes des trente auteurs dont les poèmes auront été sélectionnés par le jury. En cas de refus d'un ou de plusieurs auteurs, l'édition sera proposée aux auteurs classés à la suite. Les auteurs étant cités dans les recueils, peuvent utiliser un pseudo s'ils le souhaitent. Dans un second temps l'édition (**à compte d'éditeur**) de deux recueils « perso » de 20 à 30 poèmes, de deux auteurs choisis par leurs pairs, parmi les trente premiers gagnants. (**voir article 8**)

Article 1 :

Ce concours est ouvert à partir **1^{er} septembre 2013**. Les participants devront poster leurs textes avant le **30 juin 2014 à 24^h**, par courrier postal ou par internet (voir art.4), en un exemplaire, cachet de la poste ou date expédition internet faisant foi. Les textes expédiés hors délai seront détruits sans être ouverts, y compris le chèque de participation.

Les envois par poste sont à adresser en courrier normal (pas de recommandé) à :
ÉDITIONS du BORD du LOT 10 Bd Danton 47300 VILLENEUVE sur LOT

Article 2 :

Deux poèmes sont admis par candidat. Si un candidat souhaite participer avec davantage de poèmes, il devra **envoyer autant de participations que de fois 2 poèmes** et il aura un N° de participation par groupe de poèmes avec indication du nombre. Pour les envois par poste, le chèque peut être global et les poèmes peuvent être regroupés dans une enveloppe d'envoi unique.

Article 3 :

Ce concours est ouvert à tous et à toutes, à partir de 16 ans. Les textes devront être écrits en langue française. Chaque candidat devra présenter son texte sous forme dactylographiée, format de page A4 (21/29,7 cm), police de caractère Times ou équivalent, taille de la police de caractère 12.

Les poèmes doivent être de longueur maximum « **raisonnable** » soit environ une cinquantaine de vers. Il n'y a pas de minimum (haïku). Ils seront présentés, **dans la mesure du possible**, sur une seule feuille recto.

Article 4 :

Les poèmes devront obligatoirement porter un titre. Aucun nom, aucune signature, ni signe distinctif, ne devront y figurer sous peine d'invalidation.

POSSIBILITÉ 1 : La POSTE

L'envoi devra être fait dans une enveloppe de préférence au format C4 (229x324mm) ou minimum C5 (162x229 mm) pour éviter que les feuilles ne soient exagérément pliées.

L'auteur joindra à son envoi une fiche dans laquelle figureront sur papier libre :

- nom et prénom - (pseudo éventuellement) - date de naissance - adresse -
- si possible adresse e-mail - n° de téléphone
- le titre des poèmes.

Pour une meilleure lisibilité, ces informations devront obligatoirement être dactylographiées.

Si le participant n'a pas d'adresse mail et souhaite recevoir les résultats, même si son texte n'est pas primé, il joindra une enveloppe timbrée petit format à son adresse. Celui souhaitant recevoir, en plus, un Accusé de réception joindra une seconde enveloppe timbrée.

POSSIBILITÉ 2: INTERNET

Les textes pourront être envoyés sous WORD, WORKS, OPEN OFFICE, ou en **.pdf**, exclusivement, en « pièce jointe » avec comme nom de fichier le titre des textes dans un e-mail qui donnera dans le message les mêmes renseignements que ci-dessus à savoir :

- nom et prénom - (pseudo éventuellement) - date de naissance - adresse
- adresse e-mail - n° de téléphone
- le titre des poèmes.

Un N° d'enregistrement sera attribué. Les participants ayant une adresse internet recevront un accusé de réception par e-mail dans les 8 à 15 jours maximum.

Article 5 :

Chaque candidat s'engage à garantir l'originalité des œuvres qu'il présente, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourraient lui être reprochés et il en supporterait seul toutes les conséquences.

Les textes envoyés devront obligatoirement être inédits et jamais primés.

Article 6 :

La participation aux frais du concours est de :

POSSIBILITÉ 1 - La POSTE

- **8 €**, pour 2 poèmes, à joindre dans l'enveloppe contenant les coordonnées, **par chèque à l'ordre des Éditions du Bord du Lot.**

POSSIBILITÉ 2 - INTERNET

- **10 €**, pour 2 poèmes à payer par le site www.bordulot.fr. par Paypal ou C.B.

La différence représente le surcoût d'impression des textes et de traitement du paiement.

Cette solution est accessible à nos participants français et étrangers. **Le paiement doit être fait en même temps que l'envoi du texte.**

Pour les concurrents francophones étrangers les chèques ne sont pas admis. Pour ceux qui n'auraient pas accès au paiement Paypal ou C.B., un Relevé Identité Bancaire et IBAN leur sera adressé sur demande pour effectuer un virement bancaire.

Article 7 :

Le jury sera composé du directeur des Éditions du Bord du Lot et de son comité de lecture, lecteurs et lectrices sélectionnés, garantissant une pluralité de goûts. Les membres du jury, ou leur famille, ne peuvent participer au concours.

Les résultats seront publiés le **15 septembre 2014 au plus tard, sauf empêchement majeur** qui serait annoncé par mail et sur le site.

Article 8 :

Le concours est doté de TRENTE PRIX + DEUX SUPER PRIX.

Premier au trentième prix: une édition à compte d'éditeur d'un recueil collectif

Le texte des auteurs classés parmi les trente premiers sera édité dans un livre-recueil, avec dépôt légal à la Bibliothèque Nationale (ISBN) et diffusion par Bord du Lot, dont chaque gagnant recevra gratuitement trois exemplaires. Les lauréats seront classés, dans le recueil, dans l'ordre alphabétique des patronymes ou pseudo par lesquels les textes seront signés. Plusieurs textes d'un même auteur pourront être retenus sans que le total puisse excéder 30. Les gagnants seront avertis personnellement et recevront leur prix par voie postale et les résultats seront annoncés sur le site de l'éditeur www.bordulot.fr.

Bien entendu cette édition suppose l'accord individuel des gagnants. Ils seront avisés par mail ou par courrier avant palmarès définitif. Leurs textes resteront leur propriété, l'éditeur s'engageant seulement à garder des exemplaires du livre-recueil disponibles à la vente pendant trois ans.

Le livre/recueil sera mis en vente, entre autres, sur le site des Éditions du Bord du Lot et pourra être commandé en librairie.

Un montant équivalent à 10 % du montant de ces ventes éventuelles sera versé, chaque année, pendant trois ans aux Resto du cœur; communication du reçu pourra nous être demandée.

Les textes non publiés seront détruits. *Il ne sera communiqué aucun classement ou commentaire autre que la liste des trente premiers par ordre alphabétique.*

SUPER PRIX

Les trente gagnants seront invités à noter, de 0 à 10, les vingt-neuf autres poèmes du recueil sur un bulletin qui leur sera fourni avec leurs livres offerts. Ces notes resteront confidentielles et ne seront pas connues des autres participants.

Le cumul de ces notes désignera les SUPER GAGNANTS, ceux qui auront les SUPER PRIX. Celui-ci consistera en un contrat d'édition*, à compte d'éditeur, d'un livre recueil d'une trentaine de poèmes des SUPER GAGNANTS. *Il leur sera offert à chacun 25 exemplaires de leur recueil.* Ces SUPER GAGNANTS seront connus fin 2014.

Article 9:

Les livres recueil des SUPER PRIX pourront faire l'objet d'une illustration, par des dessins en **noir et blanc** accompagnant les poèmes édités, soit du poète lui-même, soit d'un dessinateur ami.

Article 10 :

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, y compris l'autorisation expresse de présenter le recueil des poèmes primés sur le site de l'éditeur. Pour tout renseignement complémentaire par **mail ou courrier exclusivement**:

- **ÉDITIONS du BORD du LOT** - 10 bd Danton - 47300 VILLENEUVE sur LOT
www.bordulot.fr - contact@bordulot.fr

				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10057	19161	00094535901	63	EUR
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)	
FR7610057191610009453590163			CMCIFRPP	
Domiciliation		Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC VILLENEUVE SUR LOT		LES ÉDITIONS DU BORD DU LOT		
6 BOULEVARD BERNARD PALISSY		ZONE ARTISANALE DE BEL AIR		
47300 VILLENEUVE SUR LOT		47380 ST ETIENNE DE FOUGERES		
Tél: 05 53 49 75 60				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.			PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

** sur demande par mail un modèle de ce contrat d'édition peut vous être adressé.*